



# DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE POUR LA RESTAURATION DES LYCÉES

(à retourner **IMPÉRATIVEMENT** avant le 6 octobre 2023)

**Aucune demande ne sera prise en considération après cette date**

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA FAMILLE

NOM et Prénom de l'adulte responsable légal : .....

☎ Portable : ..... ☎ Domicile : .....

Adresse : .....92160 ANTONY

Nombre d'enfants à charge : .....

Adresse E-Mail : .....@.....

### SITUATION FAMILIALE :

marié (e)    divorcé (e)    concubin (e)    célibataire    séparé(e)    pacse(e)    veuf(ve).

### COMPOSITION DU FOYER :

| Enfants à charge(*)<br>Nom | Prénom | Date de naissance | École | Classe |
|----------------------------|--------|-------------------|-------|--------|
|                            |        |                   |       |        |
|                            |        |                   |       |        |
|                            |        |                   |       |        |
|                            |        |                   |       |        |
|                            |        |                   |       |        |

\* enfant(s) à charge fiscalement

## ENFANT CONCERNÉ PAR LA DEMANDE

| Nom et prénom | Date de naissance | Nom et adresse de l'établissement | Classe |
|---------------|-------------------|-----------------------------------|--------|
|               |                   |                                   |        |

Par quels biais êtes-vous au courant de la demande de bourse communale ?

- affichage en ville    Établissement    par les amis ou voisins    forum des associations  
 le CCAS    réunion de rentrée scolaire    caravane solidaire

**PIECÈS A FOURNIR EN PHOTOCOPIES OBLIGATOIREMENT POUR LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE :**

- ✓ Livret de famille INTÉGRAL
- ✓ Avis d'imposition ou de non-imposition 2023 sur les revenus 2022 recto-verso.
- ✓ Pour les commerçants ou artisans fournir un justificatif du montant du forfait ou le cas échéant du bénéfice réel.
- ✓ Si vous êtes Allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales, fournir une attestation datée de moins de trois mois.
- ✓ Si vous êtes non Allocataire de la CAF, fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois (EDF, téléphone, gaz ou quittance de loyers).
- ✓ Attestation de restauration scolaire 2023-2024 reçue par la Région Ile de France.
- ✓ En cas de changement de situation depuis votre dernière déclaration d'impôt, fournir le justificatif approprié à votre nouvelle situation (bulletin de salaire, notification de paiement de Pôle Emploi etc).

Je soussigné(e), Mr ou Mme \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et l'authenticité des documents fournis.

Fait à Antony, le

**Partie réservée à l'administration**

QF Année scolaire en cours :  
Dossier rendu le :  
Montant alloué :

# CONDITIONS D'OBTENTION DE LA BOURSE COMMUNALE 2023/2024

- Etre scolarisé de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale.
- Etre demi-pensionnaire.
- Vos ressources sont comprises dans l'une des tranches suivantes :

|                                | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants | 5 enfants | 6 enfants | 7 enfants |
|--------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| *Revenus mensuels inférieurs à | 2 944 €  | 3 835 €   | 4 736 €   | 5 582€    | 6 425 €   | 7 269 €   | 8 113 €   |

(Barème révisé annuellement sous réserve de la réactualisation de l'indice INSEE).

\* Sont pris en compte dans les revenus : les salaires, les indemnités journalières, la pension d'invalidité ou de retraite, les indemnités de Pôle Emploi, le revenu de Solidarité Active (RSA) ou Prime d'Activité, l'AAH les pensions alimentaires perçues et toutes les prestations familiales versées par la CAF sauf l'APL ou l'AL et l'AEHH.

**PENSEZ A DEMANDER LA BOURSE NATIONALE AUPRES DE VOTRE LYCÉE  
ENTRE LE 01/09/2023 AU 18/10/2023.  
CETTE BOURSE EST CUMULABLE AVEC LA BOURSE COMMUNALE**

**LA BOURSE COMMUNALE EST A DESTINATION DE TOUS LES ELEVES  
DEMI PENSIONNAIRES DE LA 6EME A LA TERMINALE.**

**MERCI DE RETOURNER VOTRE DOSSIER COMPLET À L'ADRESSE SUIVANTE :**

**MAIRIE D'ANTONY**

Place de l'Hôtel De Ville

Centre Communal d'Action Sociale

BP 60086

92161 ANTONY CEDEX

Ou par mail : [bourses.ccas@ville-antony.fr](mailto:bourses.ccas@ville-antony.fr)

TÉLÉPHONE : 01 40 96 73 38 ou 01 40 96 71 86